



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/19  
16 juin 2017

ORIGINAL: ANGLAIS



COMITE EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL  
Soixante-dix-neuvième réunion  
Bangkok, 3 – 7 juillet 2017

**APERÇU DES QUESTIONS RECENSEES PENDANT L'EXAMEN DES PROJETS**

1. Le présent document comporte les sections ci-après:
  - (a) Une analyse du nombre de projets et d'activités soumis par les agences bilatérales et d'exécution à l'examen de la 79<sup>e</sup> réunion ;
  - (b) Les questions déterminées lors du processus d'examen des projets :
    - (i) Présentation des projets d'investissement visant à l'élimination des HFC conformément à la décision 78/3 g);
    - (ii) Conversion des équipements conçus pour les frigorigènes non inflammables, à des solutions à des produits de remplacement inflammables ;
    - (iii) Mesures règlementaires visant à garantir la durabilité de l'élimination complète des HCFC dans les secteurs de la fabrication aidés par le Fonds multilatéral;
  - (c) Approbation sans réserves :
    - (i) Rapports de vérification de la conformité des pays à faible volume de consommation, à l'accord relatif au PGEH ;
    - (ii) Projets et activités soumis pour approbation sans réserves; et
  - (d) Projets d'investissement pour examen individuel.

**Projets et activités soumis par les agences bilatérales et d'exécution**

2. Les agences bilatérales et d'exécution ont soumis à l'examen de la 79<sup>e</sup> réunion 90 demandes de financement pour des tranches, projets et activités pluriannuels approuvés, d'un montant de 72 147 747

Les documents de pré-session du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

\$US (354 848 615 \$US y compris le montant demandé en principe) dont les coûts d'appui d'agence le cas échéant. Les demandes de financement portaient sur ce qui suit :

- (a) Phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour trois pays à faible volume de consommation et un pays à faible volume de consommation ;
- (b) Phase II du plan de gestion de l'élimination de la production des HCFC (HPPMP) pour la Chine (qui doit être examiné par le Sous-groupe sur le secteur de la production);
- (c) Tranches de PGEH approuvés pour 15 pays;
- (d) Renouvellement de projets de renforcement institutionnel (RI) dans 20 pays;
- (e) Préparation de projets pour la phase II des activités d'investissement pour l'élimination des HCFC (PGEH) pour deux pays ;
- (f) Préparation de projets pour les activités liées aux HFC pour 10 pays ;
- (g) Deux projets d'investissement pour l'élimination du HFC-134a dans deux entreprises du secteur de la réfrigération à usage domestique au Bangladesh et en Colombie conformément à la décision 78/3 g);
- (h) Un projet d'investissement pour l'élimination des HCFC dans deux entreprises du secteur des mousses de polystyrène extrudées (XPS) au Mexique conformément à la décision 77/25; et
- (i) Un projet d'accord pour la mise en œuvre de la phase II du PGEH entre le Comité exécutif et le Gouvernement de la Chine conformément à la décision 77/49.

3. Comme suite au processus d'examen des projets, 35 projets et activités, d'un montant total de 4 345 906 \$US, y compris les coûts d'appui d'agence, sont recommandés pour approbation sans réserves, et 30 projets et activités, d'un montant total de 68 801 299 \$US, dont 54 341 760 \$US pour le plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC en Chine, et 5 198 070 \$US pour les projets se rapportant aux HFC (313 266 391 \$US, comprenant le montant demandé en principe, dont 283 272 000 \$US pour le plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC en Chine ) sont recommandés pour examen individuel. Ensemble, les projets pour approbation sans réserves et les projets pour examen individuel se chiffrent à 73 147 205 \$US.

#### Demandes de renouvellement du RI

4. Le Secrétariat a réexaminé les rapports finaux et demandes de prorogation du financement RI pour 20 pays compte tenu des décisions pertinentes, dont la décision 74/51 c) sur le niveau de financement des projets et renouvellements RI, et la décision 74/51 e) sur la nécessité d'inclure les indicateurs de performance pour les activités prévues. Toutes les demandes ont été vérifiées compte tenu des rapports RI précédents ; des rapports de situation sur la mise en œuvre des programmes de pays ; des données déclarées en vertu de l'Article 7 du Protocole de Montréal ; des derniers rapports en date sur la mise en œuvre des PGEH. ; des rapports de situation des agences bilatérales et d'exécution soumis à l'examen de la 79<sup>e</sup> réunion ; et des décisions pertinentes sur la conformité adoptées par les Parties au protocole de Montréal.

5. Au cours du processus d'examen des projets, il n'a pas été possible de traiter en temps voulu les questions se rapportant au renouvellement des projets de renforcement des institutions pour sept pays (Comores, phase X; Djibouti, phase VII ; Guinée, phase X ; Kenya, phase XI ; Mauritanie, phase VI ; Palau, phase VII ; et Ouganda, phase III) ; ces projets ont donc été retirés par l'UN Environnement. Les

motifs de ce retrait étaient notamment deux projets en cours et (ou) le fait qu'aucune dépense n'avait été déclarée concernant les fonds avancés pour a phase en cours<sup>1</sup>.

#### PGEH soumis et retirés ultérieurement

6. Au cours du processus d'examen des projets, il n'a pas été possible de traiter en temps voulu les questions se rapportant à la phase II du PGEH pour les Philippines pour un coût de 3 703 544 \$US (y compris les coûts d'appui d'agence) et les demandes de tranche de la phase I des PGEH pour la Barbade (deuxième tranche), le Burkina Faso (troisième tranche), la République démocratique du Congo (troisième tranche) et le Qatar (troisième tranche) pour un coût de 1 363 154 \$US (y compris les coûts d'appui d'agence) ; elles ont donc été retirées par les principales agences d'exécution pertinentes. Les motifs du rejet de ces tranches sont décrits dans le document sur les retards<sup>2</sup> de soumission des tranches, et résumés ci-après :

- (a) La phase II du PGEH pour les Philippines a été retardée pour un certain nombre de raisons, notamment la nécessité de modifier les valeurs de référence convenues à la 68<sup>e</sup> réunion, l'absence de vérification de la consommation de HCFC 2015, et les questions en attente concernant l'exécution retardée de la phase I mise en œuvre par l'ONU Environnement. Durant le processus d'examen des projets, les questions relatives aux décalages dans les données sur la consommation ayant trait au financement du projet de conversion dans le secteur de la climatisation, ont été définies et demeurent en cours d'examen ;
- (b) La demande concernant la Barbade a été retirée faute d'évolution de la situation et d'un rapport de vérification disponible;
- (c) La demande concernant le Burkina Faso a été retirée faute de soumission des rapports sur la vérification de la consommation de HCFC pour 2016 ; à cause des questions en attente au sujet des ajustements au point de départ pour les réductions globales soutenues de la consommation de HCFC, ce qui entraînera une révision des niveaux de financement, de stratégies PGEH et activités connexes et l'accord correspondant pour la phase I ;
- (d) La demande concernant la République démocratique du Congo a été retirée étant donné que les rapports de vérification de la consommation de HCFC pour 2013, 2014, 2015 et 2016 n'ont pas été soumis. Le Secrétariat avait posé des questions liées aux ajustements au point de départ pour la réduction globale soutenue de la consommation de HCFC d'après la consommation vérifiée. Dans ce cas, il serait nécessaire de réexaminer les niveaux de financement, les stratégies des PGEH et activités connexes et l'accord correspondant pour la phase I ; et
- (e) La demande concernant le Qatar a été retirée en raison de deux questions relatives à l'approbation conditionnelle pour leur demande visant à combiner les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tranches de la phase I de leur PGEH en attendant la signature de l'accord entre le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU Environnement).

#### Financement non fourni en attendant la soumission des rapports de vérification ou le respect des conditions spécifiques

7. À la 77<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a prié instamment l'ONU Environnement, l'ONUDI et les gouvernements de Haïti, Sao Tomé -et-Principe, et de l'Afrique du Sud, de soumettre dans les meilleurs

<sup>1</sup> Deux projets en cours et aucune dépense déclarée au titre des financements avancés: Comores, Djibouti et Kenya; aucune dépense déclarée au titre des financements avancés : Guinée, Mauritanie, Palau et Ouganda

<sup>2</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/18.

délais leurs rapports respectifs de vérification de la consommation de HCFC ; et l'ONU Environnement et les gouvernements du Chili et du Honduras de signer des accords visant à la mise en œuvre de leur plan PGEH, de façon à ce que les activités puissent être exécutées sans nouveau retard<sup>3</sup>. En mai 2017, toutes les conditions en suspens dans ces pays ont été remplies, ce qui a entraîné le décaissement des fonds par le Trésorier à l'intention des agences d'exécution pertinentes. Le seul cas en suspens était celui de l'Afrique du Sud, pour laquelle une vérification, indépendante, de la consommation de HCFC en 2013, 2014 et 2015 a été soumise le 23 mai 2017 et estimée satisfaisante. En conséquence, le Secrétariat a invité le Trésorier de transférer ces fonds à l'agence correspondante.

8. Lors de cette même réunion, le Comité exécutif a également demandé au Trésorier de ne pas fournir de financement au titre de la quatrième tranche de la phase I du PGEH pour l'Arabie Saoudite<sup>4</sup> en attendant la réception d'un rapport complet démontrant que les conditions spécifiées à l'appendice 8-A de l'Accord avaient été remplies. Au moment de la publication du présent document, le Secrétariat n'avait pas reçu de confirmation indiquant que ces conditions étaient remplies.

### **Questions recensées durant l'examen des projets**

*Soumission des projets d'investissement en vue de l'élimination des HCF conformément à la décision 78/3 g)*

#### Rappel des faits

9. À la 78<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif a examiné un document présentant des renseignements ayant trait à l'élaboration de critères de financement de l'élimination des HFC<sup>5</sup>, qui a été préparé conformément à la décision 77/59. Au cours des débats, il a été signalé que des renseignements supplémentaires provenant de différentes sources étaient requis pour permettre de parvenir à une décision sur les surcoûts admissibles<sup>6</sup>. Dans le but d'obtenir ces renseignements, le Comité exécutif, par la décision 78/3 g), a décidé "d'envisager l'approbation d'un nombre limité de projets portant sur les HCF, dans le secteur de la fabrication seulement, indépendamment de la technologie, avant la première réunion de 2019, afin que le Comité puisse acquérir de l'expérience dans les surcoûts d'investissement et les surcoûts d'exploitation associés à la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'Article 5, étant entendu que : tout pays visé à l'Article 5 ayant soumis un projet, aura ratifié l'Amendement de Kigali ou soumis une lettre officielle précisant l'intention du gouvernement de ratifier l'Amendement ; qu'aucun soutien financier supplémentaire ne sera disponible jusqu'à réception de l'instrument de ratification par le dépositaire des Nations Unies à New York; et que toute quantité de HFC réduite en conséquence du projet sera soustraite du point de départ."

#### Projets soumis à l'examen de la 79<sup>e</sup> réunion

10. Conformément à la décision 78/3 g), les projets ci-après ont été soumis à l'examen de la 79<sup>e</sup> réunion :

- (a) Demandes de financement pour la préparation de huit projets d'investissement/démonstration sur la conversion des entreprises utilisant des HFC dans cinq pays, décrites dans les programmes respectifs du PNUD<sup>7</sup> et de l'ONUDI<sup>8</sup>,

---

<sup>3</sup> Décision 77/34.

<sup>4</sup> Décision 77/54 f).

<sup>5</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/78/5 and Corr.1

<sup>6</sup> Le texte intégral des débats sur ce point spécifique figure dans les paragraphes 51 à 55 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/78/11.

<sup>7</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/21.

<sup>8</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/23.

- (b) Deux demandes de financement de projets achevés d'investissement se rapportant aux HFC (au Bangladesh<sup>9</sup> et en Colombie<sup>10</sup>) pour remplacer l'emploi du HFC-134a utilisé dans la fabrication d'appareils de réfrigération à usage domestique, par du R-600a, y compris un composant de compresseur pour le Bangladesh.

11. Ces demandes sont résumées au Tableau 1 ci-après :

**Tableau 1. Aperçu des présentations des projets se rapportant aux HFC dans le secteur de la fabrication**

Pays	Titre du projet	Agence	Financement demandé (\$US)
<b>Préparation de projets</b>			
Équateur	Préparation de projets pour des projets se rapportant aux HFC dans le secteur de la fabrication par les entreprises Ecasa et Indurama pour acquérir de l'expérience dans les surcoûts d'investissement et les surcoûts d'exploitation liés au remplacement du HFC-134a par le R-600a dans les équipements autonomes de réfrigération à usage commercial	ONUDI	60 000
Liban	Préparation de projets pour des projets se rapportant aux HFC dans le secteur de la fabrication par Lematic Industries pour acquérir de l'expérience dans les surcoûts d'investissement et les surcoûts d'exploitation liés au remplacement du HFC-134a par le R-600a dans la fabrication d'équipements de réfrigération à usage domestique	ONUDI	30 000
Mexique	Préparation de projets pour des projets se rapportant aux HFC dans le secteur de la fabrication dans les entreprises Ecasa et Indurama pour acquérir de l'expérience dans les surcoûts d'investissement et les surcoûts d'exploitation liés au remplacement du HFC-134a par le R-290 et le R-744 dans les équipements autonomes de réfrigération à usage commercial	ONUDI	60 000
Viet Nam	Préparation de projets pour des projets se rapportant aux HFC dans le secteur de la fabrication, Société Nagakawa Vietnam Company, pour acquérir de l'expérience dans les surcoûts d'investissement et les surcoûts d'exploitation liés au remplacement du HFC-134a par le R-290 dans les équipements autonomes de réfrigération à usage commercial	ONUDI	30 000
Chine	Préparation de projets pour optimiser la climatisation et la ligne de production du HFC-134a, remplacé par le HFO-1234yf comme frigorigène par un fabricant de climatiseurs d'automobiles	PNUD	30 000
Chine	Préparation de projets pour la conversion de HFC-245fa en HFO comme agent pour mousses par un fabricant de réfrigérateurs	PNUD	30 000
Chine	Préparation de projets pour la conversion de HFC-134a en HC-290 par un fabricant de congélateurs	PNUD	30 000
Mexique	Préparation de projets pour un projet de démonstration visant à l'élimination du HFC-134a dans la production de réfrigérateurs par la Société Mabe, au Mexique	PNUD	30 000
	<b>Total partiel</b>		<b>300 000</b>
<b>Projets d'investissement</b>			
Bangladesh	Conversion de la production de réfrigérateurs à usage domestique utilisant du HFC-134a comme frigorigène, au R-600a, et conversion de l'installation de fabrication de compresseurs à la production de compresseurs de réfrigérateurs en vue de l'utilisation du R-600a par Walton	PNUD	4 936 508

<sup>9</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/28.

<sup>10</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/31.

Pays	Titre du projet	Agence	Financement demandé (\$US)
	Hitech Industries Limited		
Colombie	Conversion de la production de réfrigérateurs à usage domestique utilisant du HFC-134a comme frigorigène au R-600a par la Société Mabe	PNUD	3 829 157
	<b>Total partiel</b>		8 765 665
	<b>TOTAL</b>		9 065 665

#### Examen par le Secrétariat des projets soumis

12. Le Secrétariat a examiné les demandes de préparation de projets et les deux projets d'investissement compte tenu des politiques générales actuelles et lignes directrices du Comité exécutif, et des critères énoncés dans la décision 78/3, à savoir : présentation d'une lettre des gouvernements concernés indiquant l'intention de ratifier l'Amendement de Kigali; aucun financement supplémentaire ne sera disponible avant réception, par le dépositaire des Nations Unies à New York, de l'instrument de ratification ; et, toute quantité de HFC réduite au titre du projet, sera déduite du point de départ.

13. Chacun des pays concernés a fait parvenir une lettre d'engagement remplissant les critères énoncés dans le cadre de la décision 78/3 g). Le niveau de financement demandé pour la préparation des projets était conforme aux directives actuelles (soit 30 000 \$US pour une entreprise, et \$60 000 \$US pour deux entreprises devant être converties dans le secteur de la fabrication) et les projets soumis comportaient des précisions suffisantes, permettant ainsi l'examen de ces demandes.

14. Le Secrétariat a entrepris un examen détaillé des projets d'investissement. Des observations ont été envoyées aux agences d'exécution, suivies de débats visant à préciser plus avant les questions techniques, afin de fournir au Comité exécutif une compréhension globale des surcoûts éventuels associés aux projets soumis. Ces renseignements figurent dans les documents individuels des projets présentés à cette réunion.

15. Le Comité exécutif souhaitera peut-être également relever que les demandes se rapportant à ces projets n'étaient pas incluses dans le plan d'activités 2017-2019 du Fonds multilatéral, et que les pays visés à l'Article 5 n'exigent pas qu'elles soient conformes à une quelconque mesure du Protocole de Montréal. Le Secrétariat a noté également qu'aucun financement n'a été alloué en 2017 aux fins des activités ayant trait aux HFC durant la période triennale en cours.

#### Recommandation du Secrétariat

16. Le Comité exécutif souhaitera peut-être examiner les projets d'investissement s'agissant de remplacer l'emploi du HFC-134a utilisé dans la fabrication d'équipements de réfrigération à usage domestique, par le R-600a, au Bangladesh et en Colombie, et les demandes de financement visant à l'élaboration de projets d'investissement/démonstration pour l'élimination des HFC en Chine, en Équateur, au Liban, au Mexique et au Viet Nam d'après la décision 78/3 g), relevant qu'aucun financement n'a été alloué aux fins de ces activités lors de la période triennale en cours.

#### *Conversion de l'équipement conçu pour des frigorigènes non inflammables à des produits de remplacement inflammables*

17. Lorsqu'il a examiné les demandes de financement des tranches pour les PGEH soumises à l'examen de la 79<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat a demandé si la conversion d'équipements conçus pour des frigorigènes non inflammables à des produits de remplacement inflammables était effectuée ou devait être effectuée dans le secteur de l'entretien de l'équipement. Dans les cas où ces activités de conversion ne sont pas confirmées, les projets ont été recommandés pour approbation sans réserves. Dans deux cas

seulement (Bélize<sup>11</sup> et Namibie<sup>12</sup>), des renseignements ont été reçus concernant cette pratique par le passé préalablement à la décision 72/17. Dans ces deux cas, il a été signalé que compte tenu de l'adoption de cette décision, aucune conversion d'équipement conçue pour frigorigènes non inflammables, en produits de remplacement inflammables, n'a été effectuée ou prévue dans le cadre des PGEH.

*Mesures réglementaires visant à garantir la durabilité de l'élimination des HCFC dans les secteurs de la fabrication aidés par le Fonds multilatéral*

#### Rappel des faits

18. L'élimination complète des HCFC dans un secteur de la fabrication a en général été appuyée par le biais de mesures réglementaires garantissant la durabilité de l'élimination, à savoir une interdiction des importations et de l'utilisation de la substance éliminée dans le secteur de fabrication spécifique<sup>13</sup>. Ces mesures servent à garantir que dès l'achèvement des projets d'investissement, aucune possibilité de fabrication à partir de la substance éliminée ne sera à aucun moment autorisée pour ce secteur, s'agissant d'appuyer les entreprises converties aux produits de remplacement avec l'aide financière du Fonds multilatéral. Sans ce type de mesures, les entreprises nouvelles ou non admissibles risqueraient de continuer d'utiliser des HCFC susceptibles de compromettre la durabilité de ces conversions.

19. Les plans sectoriels liés aux PGEH qui ont déjà été approuvés (par exemple, Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Inde, République islamique d'Iran, et Malaisie) et plusieurs projets soumis à l'examen de la présente réunion (par exemple, Argentine et Égypte) ont inclus une interdiction sur les importations ainsi que sur l'utilisation de ce type de substances pour les secteurs qui sont ou seront l'objet d'un financement.

20. Lors de l'analyse des propositions de projets soumises à la 79<sup>e</sup> réunion, il a été relevé que dans le cas de la proposition tendant à éliminer totalement l'utilisation du HCFC-142b dans la fabrication de mousses XPS au Mexique, le Gouvernement ne fixera pas de quotas d'importation du HCFC-142b à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, mais n'a pas proposé l'instauration d'une interdiction des HCFC dans le secteur de la fabrication des XPS une fois ces projets achevés. Le HCFC-142b sera interdit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, mais les mousses XPS peuvent être fabriquées avec d'autres agents de gonflage, par exemple le HCFC-22 seul ou mélangé avec des agents de gonflages autres que le HCFC-142b. Ce point a été examiné avec le PNUD, qui a expliqué qu'une norme actuelle de rendement énergétique au Mexique empêcherait l'utilisation du HCFC-22 en tant qu'agent de gonflage dans le secteur XPS étant donné sa faible efficacité d'isolation par rapport au HCFC-142b. Nonobstant cette explication, le Secrétariat a insisté sur l'importance d'interdire précisément l'utilisation des HCFC et de leurs mélanges pour la fabrication des mousses XPS afin de soutenir la conversion du projet. Le Secrétariat a été informé que cette approche n'était pas possible en raison du cadre juridique actuel en vigueur au Mexique. Le Secrétariat n'ignore pas que les systèmes juridiques diffèrent selon les pays ; toutefois, il importe de rappeler la nécessité d'envisager les mesures appropriées qui permettent de garantir la durabilité de l'élimination des HCFC dans tout secteur de fabrication financé par le Fonds multilatéral.

#### Recommandation du Secrétariat

21. Le Comité exécutif souhaitera peut-être prier les agences bilatérales et d'exécution ainsi que les pays visés à l'Article 5, lors de la préparation d'une demande de financement de plans d'élimination

<sup>11</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/29.

<sup>12</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/37.

<sup>13</sup> Á titre d'exemple, la décision 61/47 concernant l'aide relative au HCFC-141b contenu dans les polyols pré-mélangés importés comporte une condition visant à inclure dans le plan sectoriel l'engagement du pays à mettre en place, avant la conversion de la dernière entreprise de fabrication de mousse à une technologie sans HCFC, des réglementations ou politiques générales interdisant l'importation et (ou) l'utilisation des systèmes de polyols pré-mélangés contenant du HCFC-141b.

complète des HCFC dans les secteurs de la fabrication, d'insérer les mesures réglementaires nécessaires pour garantir la durabilité de l'élimination complète des HCFC dans le secteur, y compris des politiques générales d'interdiction de l'importation et (ou) de l'utilisation des HCFC pour ce secteur spécifique.

### Projets et activités soumis pour approbation sans réserves

22. Cette section présente les rapports de vérification de la conformité des pays à faible volume de consommation avec leur accord de PGEH et les projets et activités soumis pour approbation sans réserves

#### Rapports de vérification de la conformité des pays à faible volume de consommation avec leur accord du PGEH

23. Conformément à la décision 61/46 c)<sup>14</sup>, le Secrétariat a sélectionné un échantillon de 15 pays dans le but de vérifier la conformité avec l'accord de PGEH, comme il est indiqué au Tableau 2. Ces pays ont été sélectionnés par le passé selon des critères de répartition géographique, le niveau de consommation et de répartition parmi les agences bilatérales et d'exécution, et l'imminence de la nouvelle tranche ; étant donné qu'à ce jour, 68 pays ont déjà été sélectionnés aux fins de vérification, seul un nombre limité de pays doivent être sélectionnés. Les principaux critères utilisés pour sélectionner les pays à cette réunion étaient l'imminence de la tranche suivante (entre 2018 et 2020) et le fait que le pays n'avait pas été sélectionné auparavant pour vérification. Les pays sélectionnés sont classés comme suit :

- (a) Répartition géographique des pays (neuf en Afrique, cinq en Asie, un en Amérique latine et aux Caraïbes);
- (b) Niveau de consommation de HCFC des pays (c'est à dire 10 pays dont la consommation est inférieure à 100 tm ; et cinq pays dont la consommation de base est supérieure à 100 tm);

**Tableau 2. Échantillon de pays visés à l'Article 5 pour vérification de conformité avec l'accord de PGEH**

No.	Pays	Valeur de base de HCFC (Tm)	Agence principale/de coopération	Prochaine demande de tranche
1	Bélize	49,86	ONU Environnement	2020
2	Botswana	200,10	ONU Environnement/ONUDI	2018
3	Comores	2,48	ONU Environnement	2018
4	Djibouti	11,73	ONU Environnement	2018
5	Érythrée	19,71	ONU Environnement/ONUDI	2020
6	Gabon	*548,95	ONU Environnement	2018
7	Guinée-Bissau	26,00	ONU Environnement/ONUDI	2020
8	Oman	*559,77	ONUDI/ ONU Environnement	2018
9	Palau	2,97	ONU Environnement	2020
10	Samoa	4,60	ONU Environnement	2020
11	Îles Solomon	35,05	ONU Environnement	2020
12	Soudan	*588,00	ONUDI	2018
13	Tanzanie	30,86	ONU Environnement/ONUDI	2020
14	Togo	*362,59	ONU Environnement/ONUDI	2018
15	Tonga	2,55	ONU Environnement	2020

\* La consommation de base est supérieure à 360 tm mais, en vue du financement, le pays a continué d'être traité en tant que pays à faible consommation.

<sup>14</sup> Le Secrétariat a été prié de fournir, à la première réunion de chaque année, une liste de 20 pour cent des pays dont la consommation de base de HCFC est inférieure ou égale à 360 tonnes métriques (tm), et dont le PGEH est approuvé, pour permettre l'approbation du financement à leur intention en vue de la vérification de la conformité du pays à l'accord de PGEH pour cette année.



*Recommandation du Secrétariat*

24. Le Comité exécutif souhaitera peut-être demander aux agences bilatérales et d'exécution pertinentes d'insérer dans leurs amendements respectifs aux programmes de travail devant être soumis à l'examen de la 80<sup>e</sup> réunion, le financement en vue des rapports de vérification pour la phase I du PGEH à hauteur de 30 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence, en ce qui concerne chacun des pays visés à l'Article 5 énumérés au Tableau 1.

Projets et activités soumis pour approbation sans réserves

25. L'Annexe I au présent document répertorie 35 projets et activités d'un montant total de 4 345 906 \$US y compris les coûts d'appui d'agence, qui sont recommandés pour approbation sans réserves. L'approbation de ces projets comprendrait notamment les conditions ou dispositions pertinentes dans les fiches correspondantes d'évaluation des projets, ainsi que l'approbation des programmes de mise en œuvre associés aux tranches pertinentes des projets pluriannuels.

**Projets d'investissement pour examen individuel**

26. Il est proposé pour examen individuel, après examen par le Secrétariat, trente projets/activités se chiffrant au total à 68 801 299 \$US, y compris les coûts d'appui d'agence, dont 54 341 760 \$US pour le plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC de la Chine et 5 198 070 \$US pour les projets se rapportant aux HFC (313 266 391 \$US y compris le montant requis en principe, dont 283 272 000 \$US pour le plan de gestion de l'élimination de la production de HCFC de la Chine). Pour faciliter l'examen, par le Comité exécutif, des projets d'investissement pour examen individuel, le Secrétariat a classé les projets par secteur, et les a regroupés en fonction des questions, ainsi qu'il est indiqué au Tableau 3. Le Tableau 3 comporte également une section sur les projets d'investissement individuels pour l'élimination des HFCs conformément à la décision 78/3 g).

**Tableau 3. Projets présentés pour examen individuel**

<b>Pays</b>	<b>Projet</b>	<b>Agence</b>	<b>ExCom</b>	<b>Question</b>
<b>Phase II des PGEH</b>				
Angola	Phase II du Plan de gestion de l'élimination des HCFC - première tranche	PNUD	79/26	Toutes les questions techniques et relatives aux coûts ont été réglées; phase II d'un PGEH
Argentine	Phase II du Plan de gestion de l'élimination des HCFC - première tranche	ONUDI (agence principale) /Banque mondiale/Italie	79/27*	Toutes les questions techniques et relatives aux coûts ont été réglées; phase II d'un PGEH
Égypte	Phase II du Plan de gestion de l'élimination des HCFC - première tranche	ONUDI (agence principale / PNUD/ONU Environnement/ Allemagne	79/32	Toutes les questions techniques et relatives aux coûts ont été réglées; phase II d'un PGEH
<b>Phase II du PGEH pour la Chine</b>				
Chine	H Phase II du Plan de gestion de l'élimination des HCFC – Projet d'accord entre le Comité exécutif et le Gouvernement de la Chine	PNUD (agence principale)/ ONU Environnement/ ONUDI/Banque mondiale/ Allemagne/Italie/ Japon	79/30	Clause de pénalité et délai concernant la soumission de tranches d'une valeur inférieure à 5 millions \$US

Pays	Projet	Agence	ExCom	Question
<b>Projet d'investissement individuel pour l'élimination des HCFC</b>				
Mexique	Élimination des HCFC dans les applications sur plaque de mousse de polystyrène extrudée (XPS)	PNUD	79/36	Utilisation de la clause de souplesse de la phase I du PGEH pour réaffecter les économies réalisées sur le plan de la mousse de polyuréthane, s'agissant de convertir deux entreprises de mousse XPS au HFO-1234ze. Interdiction de l'utilisation des HCFC dans la fabrication de la mousse XPS
<b>Projet d'investissement individuel pour l'élimination des HFC</b>				
Bangladesh	Conversion du compresseur à mouvement alternatif HFC-134a à un inverseur sur compresseur à haut rendement énergétique dans deux entreprises	PNUD	79/28	Projet d'élimination des HFC conformément à la décision 78/3 g)
Colombie	Conversion du HFC-134a à l'isobutane dans la fabrication de réfrigérateurs à usage domestique dans la Société Mabe	PNUD	79/31	Projet d'élimination des HFC conformément à la décision 78/3 g)

\*Ce document comprend également une demande de financement de tranche pour la phase I du PGEH, qui vise à l'approbation sans réserves.

# List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/19  
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
<b>AFGHANISTAN</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche)	UNEP	3.5	\$120,000	\$15,600	\$135,600
<i>Noted that the Agreement has been updated based on the HCFC consumption baseline under Article 7 data and the transfer of Germany's component to UNIDO in accordance with decision 77/16.</i>					
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche)	UNIDO	2.5	\$83,000	\$7,470	\$90,470
<i>Noted that the Agreement has been updated based on the HCFC consumption baseline under Article 7 data and the transfer of Germany's component to UNIDO in accordance with decision 77/16.</i>					
<b>Total for Afghanistan</b>		<b>6.0</b>	<b>\$203,000</b>	<b>\$23,070</b>	<b>\$226,070</b>
<b>ARGENTINA</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche) (refrigeration servicing sector)	UNIDO	1.2	\$125,000	\$8,750	\$133,750
<i>The Government, UNIDO and the World Bank were requested to submit the project completion report to the second meeting in 2019.</i>					
<b>Total for Argentina</b>		<b>1.2</b>	<b>\$125,000</b>	<b>\$8,750</b>	<b>\$133,750</b>
<b>BELIZE</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (stage I, second tranche)	UNEP	0.8	\$96,000	\$12,480	\$108,480
<i>Approved on the understanding that if Belize were to decide to proceed with retrofits and associated servicing to flammable and toxic refrigerants in refrigeration and air-conditioning equipment originally designed for non-flammable substances, it would do so assuming all associated responsibilities and risks and only in accordance with the relevant standards and protocols. Noted that the Agreement had been updated based on the established HCFC baseline for compliance; and that the revised starting point for sustained aggregate reduction in HCFC consumption is 2.80 ODP tonnes, calculated using actual consumption of 2.51 ODP tonnes and 3.09 ODP tonnes reported for 2009 and 2010, respectively, under Article 7 of the Montreal Protocol.</i>					

## List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/19  
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
HCFC phase-out management plan (stage I, second tranche)	UNDP	0.2	\$6,500	\$585	\$7,085
<i>Approved on the understanding that if Belize were to decide to proceed with retrofits and associated servicing to flammable and toxic refrigerants in refrigeration and air-conditioning equipment originally designed for non-flammable substances, it would do so assuming all associated responsibilities and risks and only in accordance with the relevant standards and protocols. Noted that the Agreement had been updated based on the established HCFC baseline for compliance; and that the revised starting point for sustained aggregate reduction in HCFC consumption is 2.80 ODP tonnes, calculated using actual consumption of 2.51 ODP tonnes and 3.09 ODP tonnes reported for 2009 and 2010, respectively, under Article 7 of the Montreal Protocol.</i>					
<b>Total for Belize</b>		<b>1.0</b>	<b>\$102,500</b>	<b>\$13,065</b>	<b>\$115,565</b>
<b>BHUTAN</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of institutional strengthening project (phase VII: 12/2017-11/2019)	UNEP		\$85,000	\$0	\$85,000
<b>Total for Bhutan</b>			<b>\$85,000</b>		<b>\$85,000</b>
<b>BURKINA FASO</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of the institutional strengthening project (phase XII: 6/2017-5/2019)	UNEP		\$92,685	\$0	\$92,685
<b>Total for Burkina Faso</b>			<b>\$92,685</b>		<b>\$92,685</b>
<b>CAMBODIA</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of institutional strengthening project (phase IX: 1/2018-12/2019)	UNEP		\$144,214	\$0	\$144,214
<b>Total for Cambodia</b>			<b>\$144,214</b>		<b>\$144,214</b>
<b>CHILE</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of the institutional strengthening project (phase XII: 4/2017-3/2019)	UNDP		\$238,784	\$16,715	\$255,499
<b>Total for Chile</b>			<b>\$238,784</b>	<b>\$16,715</b>	<b>\$255,499</b>

# List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/19  
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
<b>COLOMBIA</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of institutional strengthening project (phase XI: 11/2017-10/2019)	UNDP		\$352,768	\$24,694	\$377,462
<b>Total for Colombia</b>			<b>\$352,768</b>	<b>\$24,694</b>	<b>\$377,462</b>
<b>CONGO, DR</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
Preparation of a HCFC phase-out management plan (stage II)	UNEP		\$50,000	\$6,500	\$56,500
<i>Approved on the understanding that if the starting point for aggregate reduction in HCFC consumption was revised at a future meeting, the funding would be adjusted accordingly and the balance would be returned at the same meeting.</i>					
Preparation of a HCFC phase-out management plan (stage II)	UNDP		\$20,000	\$1,400	\$21,400
<i>Approved on the understanding that if the starting point for aggregate reduction in HCFC consumption was revised at a future meeting, the funding would be adjusted accordingly and the balance would be returned at the same meeting.</i>					
<b>Total for Congo, DR</b>			<b>\$70,000</b>	<b>\$7,900</b>	<b>\$77,900</b>
<b>EL SALVADOR</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan	UNDP		\$30,000	\$2,700	\$32,700
<i>Approved on the understanding that the verification report should be submitted at least 60 days prior to the applicable Executive Committee meeting where the next funding tranche for its HPMP is being sought.</i>					
<b>Total for El Salvador</b>			<b>\$30,000</b>	<b>\$2,700</b>	<b>\$32,700</b>
<b>GABON</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche)	UNIDO	4.9	\$119,900	\$10,791	\$130,691
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche)	UNEP		\$50,100	\$6,513	\$56,613
<b>Total for Gabon</b>			<b>4.9</b>	<b>\$170,000</b>	<b>\$17,304</b>

# List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/19  
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
<b>GUYANA</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of the institutional strengthening project (phase VII: 11/2017-10/2019)	UNEP		\$85,000	\$0	\$85,000
<b>Total for Guyana</b>			<b>\$85,000</b>		<b>\$85,000</b>
<b>KOREA, DPR</b>					
<b>REFRIGERATION</b>					
<b>Preparation of project proposal</b>					
Preparation for HCFC phase-out investment activities (stage II) (refrigeration manufacturing sector)	UNIDO		\$60,000	\$4,200	\$64,200
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
Preparation of a HCFC phase-out management plan (stage II)	UNIDO		\$70,000	\$4,900	\$74,900
<b>Total for Korea, DPR</b>			<b>\$130,000</b>	<b>\$9,100</b>	<b>\$139,100</b>
<b>LEBANON</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (stage I, fourth tranche)	UNDP	12.4	\$124,760	\$9,357	\$134,117
<i>The Government of Lebanon and UNDP were requested to submit the project completion report to the last meeting of the Executive Committee in 2018.</i>					
<b>Total for Lebanon</b>			<b>12.4</b>	<b>\$124,760</b>	<b>\$9,357</b>
<b>MACEDONIA, FYR</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (phase I, seventh tranche)	UNIDO	0.1	\$82,000	\$6,150	\$88,150
<b>Total for Macedonia, FYR</b>			<b>0.1</b>	<b>\$82,000</b>	<b>\$6,150</b>
<b>MAURITIUS</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (third tranche)	Germany	3.1	\$332,750	\$40,140	\$372,890
<i>Approved on the understanding that if Mauritius were to decide to proceed with retrofits and associated servicing to flammable and toxic refrigerants in refrigeration and air-conditioning equipment originally designed for non-flammable substances, it would do so assuming all associated responsibilities and risks and only in accordance with the relevant standards and protocols.</i>					

**List of projects and activities recommended for blanket approval**

 UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/19  
 Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
<b>Total for Mauritius</b>		<b>3.1</b>	<b>\$332,750</b>	<b>\$40,140</b>	<b>\$372,890</b>
<b>MEXICO</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of institutional strengthening project (phase XIII: UNIDO 7/2017-6/2019)			\$316,160	\$22,131	\$338,291
<b>Total for Mexico</b>			<b>\$316,160</b>	<b>\$22,131</b>	<b>\$338,291</b>
<b>MONGOLIA</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Renewal of the institutional strengthening project (phase X: UNEP 1/2018-12/2019)			\$85,000	\$0	\$85,000
<b>Total for Mongolia</b>			<b>\$85,000</b>		<b>\$85,000</b>
<b>NAMIBIA</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (third tranche)	Germany	2.7	\$270,000	\$32,700	\$302,700
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of institutional strengthening project (phase IX: UNEP 7/2017-6/2019)			\$85,000	\$0	\$85,000
<b>Total for Namibia</b>		<b>2.7</b>	<b>\$355,000</b>	<b>\$32,700</b>	<b>\$387,700</b>
<b>PERU</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche) (refrigeration servicing sector)	UNEP	0.2	\$5,000	\$650	\$5,650
<i>The Government of Peru, UNDP and UN Environment were requested to submit the project completion report to the second meeting of the Executive Committee in 2018.</i>					
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche) (refrigeration servicing sector)	UNDP	0.9	\$24,671	\$2,220	\$26,891
<i>The Government of Peru, UNDP and UN Environment were requested to submit the project completion report to the second meeting of the Executive Committee in 2018.</i>					
<b>Total for Peru</b>		<b>1.1</b>	<b>\$29,671</b>	<b>\$2,870</b>	<b>\$32,541</b>

# List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/19  
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
<b>PHILIPPINES</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of institutional strengthening project (phase XI: 1/2018-12/2019)	UNEP		\$231,850	\$0	\$231,850
<b>Total for Philippines</b>			<b>\$231,850</b>		<b>\$231,850</b>
<b>QATAR</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Renewal of institutional strengthening project (phase IV: 8/2017-7/2019)	UNIDO		\$113,920	\$7,974	\$121,894
<b>Total for Qatar</b>			<b>\$113,920</b>	<b>\$7,974</b>	<b>\$121,894</b>
<b>SERBIA</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche) <i>Approved on an exceptional basis and on the understanding that the approved funds would not be transferred to UNIDO and UN Environment until the Secretariat had reviewed the verification report and confirmed that the Government of Serbia was in compliance with the Montreal Protocol and the Agreement between the Government and the Executive Committee; and that as part of its annual progress report UNIDO would report on the status of manufacturing of low-GWP systems at the converted refrigeration and air-conditioning manufacturing enterprises.</i>	UNIDO		\$67,800	\$5,085	\$72,885
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche) <i>Approved on an exceptional basis and on the understanding that the approved funds would not be transferred to UNIDO and UN Environment until the Secretariat had reviewed the verification report and confirmed that the Government of Serbia was in compliance with the Montreal Protocol and the Agreement between the Government and the Executive Committee; and that as part of its annual progress report UNIDO would report on the status of manufacturing of low-GWP systems at the converted refrigeration and air-conditioning manufacturing enterprises.</i>	UNEP		\$14,450	\$1,879	\$16,329
<b>Total for Serbia</b>			<b>\$82,250</b>	<b>\$6,964</b>	<b>\$89,214</b>
<b>TOGO</b>					
<b>PHASE-OUT PLAN</b>					
<b>HCFC phase out plan</b>					
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche)	UNEP		\$62,000	\$8,060	\$70,060
HCFC phase-out management plan (stage I, third tranche)	UNIDO	3.9	\$150,000	\$11,250	\$161,250



## List of projects and activities recommended for blanket approval

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/19  
Annex I

Project Title	Agency	ODP (tonnes)	Funds recommended (US\$)		C.E. (US\$/kg)
			Project	Support	
<b>Total for Togo</b>		<b>3.9</b>	<b>\$212,000</b>	<b>\$19,310</b>	<b>\$231,310</b>
<b>TRINIDAD AND TOBAGO</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Extension of the institutional strengthening project (phase IX: 1/2018-12/2019)	UNDP		\$85,000	\$5,950	\$90,950
<b>Total for Trinidad and Tobago</b>			<b>\$85,000</b>	<b>\$5,950</b>	<b>\$90,950</b>
<b>ZIMBABWE</b>					
<b>SEVERAL</b>					
<b>Ozone unit support</b>					
Renewal of the institutional strengthening project (phase IX: 7/2017-6/2019)	UNEP		\$189,750	\$0	\$189,750
<b>Total for Zimbabwe</b>			<b>\$189,750</b>		<b>\$189,750</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>36.4</b>	<b>\$4,069,062</b>	<b>\$276,844</b>	<b>\$4,345,906</b>